



P. V. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
8 juin 2018

Membres présents

R. ALAPHILIPPE – M. BOSSUT – C. BOURET - S. CUISINIER – A. GAUTHIER – C. LONGIN
N. MOREAU - ML. PIGET – C. ROBINET

Membre excusé

Ph. ROUSSEL

Clubs présents

BC DEOLOIS – ACS BUZANCAIS – ASSG LE BLANC – SAINT MAUR BB – CS EGUZON – ES
ETRECHET - ASPTT CHATEAUROUX – SC ISSOUDUN – SS CLUIS – US AIGURANDE
US ARGENTON – US LA CHATRE – NEUVY ST SEPULCRE BC – US LE POINCONNET – BAS
CHABRIS – BC VATAN – OBC ARDENTES – BC SEVEROIS - AS VAL DE CREUSE – ARTHON BC

Assistent

C. LAMY, secrétaire administrative
W. BOUZANNE, CTF Comité
S. ROBIN, CTF Ligue

Invités

Jacques DAUDIN, représentant Ligue et Président de l'Indre et Loire
Alexandre MISSIONS, Directeur Territorial Ligue
Gil AVEROUS, Maire de Châteauroux
Marc FLEURET, Adjoint au maire de Châteauroux, Service des sports
Daniel SELLERON, Maire d'Ardentes

Excusé

Yann MONY, Directeur de la maison des sports

Vérifications des pouvoirs

Après vérifications des pouvoirs, sur 1745 voix, 1745 voix présentes, Martine Bossut informe que le quorum exigé, soit 872 voix, est atteint et de ce fait l'assemblée peut délibérer.

Statuts Comité

Proposition d'adoption des nouveaux statuts présentés lors de la dernière AGE.

Pour rappel, la FFBB à l'occasion de la réforme territoriale a souhaité que soient harmoniser tous les statuts des ligues et comités.

En ce qui nous concerne les principaux changements sont, la présence d'un Elu, Médecin et d'une modification dans les dates d'exercice comptable qui seront désormais du 1^{er} mai au 30 avril.

Le Dr Pierre Mouzou a été coopté la saison dernière et élu lors de la dernière AGE.

Après vote, les statuts du comité de l'Indre sont adoptés à l'unanimité, soit 1745 voix.

Martine Bossut,
Secrétaire Générale

Nathalie Moreau,
Présidente du Comité